

**Service instructeur**  
Service du Développement Culturel

N° 7e/33-07

**Service consulté**

**FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES**

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport d'examiner 2 demandes de participations financières pour un montant total de 1 200 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles.

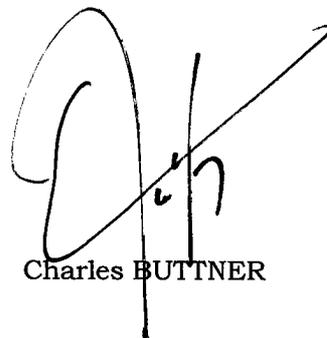
Lors de sa réunion du 6 juin 2007, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné 2 demandes de participations financières pour un montant global de 1 200 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

Les propositions de cette Commission vous sont récapitulées dans les tableaux joints en *annexe 1 au rapport*.

Vous voudrez bien vous prononcer sur ces propositions, étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés, le cas échéant, sur les lignes budgétaires prévues au budget du Département à savoir :

- Fonction 311, nature 6574, enveloppe 61676 (D 024) concernant le Fonds de soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 1 200 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer,



Charles BUTTNER

**Annexe 1**

**au rapport**

**\*\***

**FONDS D'ACTION CULTURELLE**

Tableaux récapitulant les aides  
au Fonds de Soutien aux  
Manifestations Culturelles Locales

**FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS  
CULTURELLES LOCALES**

Commission de la Culture du 6 juin 2007

**Associations**

*Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 61676*

*(D 024)*

<b>N°</b>	<b>Canton</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Nature</b>	<b>Budget prévisionnel global</b>	<b>Proposition de la 7ème commission</b>	<b>Observations</b>
<b>1</b>	<b>FERRETTE</b>	<b>Association "L'Art au Soleil" à Ferrette 2, espace du Lavoir 68480 FERRETTE</b>	5ème édition du festival "Au soleil de Ferrette" du 11 au 19 août 2007. Festival comprenant des expositions, stages et spectacles de théâtre, de musique et de danse	<b>13 200 €</b>	600 €	L'aide attendue en faveur de cette action s'élève à 1 500 €. En raison de son rayonnement très local, ce projet est éligible au Fonds de soutien aux manifestations culturelles locales, dont le montant maximum ne peut excéder 600 €, non reconductible.
<b>2</b>	<b>MULHOUSE</b>	<b>Association EVA 10, rue du nouveau Bassin 68100 MULHOUSE</b>	Projet transdisciplinaire Brise-Glace à la patinoire olympique de Mulhouse sur le thème de l'improvisation : - performance/concert - vidéo - danse sur glace - arts plastiques le 16 ou le 23 ou le 30 novembre 2007	<b>8 100 €</b>	600 €	L'aide attendue du Conseil Général est de 1600 €. En raison du caractère local de l'opération, ce dossier vous est soumis dans le cadre du Fonds de soutien aux manifestations culturelles locales, bien qu'il s'agisse d'une action pluridisciplinaire.
<b>TOTAL</b>					<b>1 200 €</b>	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être allouée aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'élève à 600 €